

## AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (F/H) Temps non complet 28h sur 5 jours – Emploi permanent

Située au cœur du Département de l'Isère, Bièvre Isère est une communauté de communes en pleine croissance, comptant 50 communes pour environ 56 000 habitants.

Placé sous la responsabilité hiérarchique de la cheffe de service petite enfance vous assurez l'accueil du jeune enfant et de sa famille au sein du multi-accueil ainsi que les soins et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la structure et du service petite enfance.

### Et plus spécifiquement :

En accueillant les enfants confiés dans le respect des valeurs de la collectivité territoriale, du projet éducatif de la structure, en s'adaptant aux contraintes liées à la situation familiale, culturelle et professionnelle des parents :

- Vous apportez à l'enfant les soins corporels et la sécurité matérielle et affective pour favoriser son bien-être dans le respect de ses besoins individuels au sein du groupe
- Vous favorisez son éveil psychomoteur en participant à l'aménagement de l'espace et du temps en organisant des activités adaptées à l'âge et au rythme de chacun
- Vous favorisez l'inclusion d'enfants en situation de handicap
- Vous appliquez les règles en matière d'hygiène et de sécurité de l'enfant
- Vous appliquez le protocole pour l'administration de médicaments
- Vous mettez en œuvre des projets d'accueil individuel (PAI)
- Vous communiquez quotidiennement avec les parents pour adapter l'accueil aux besoins individuels de l'enfant (diversification alimentaire, apprentissage de la propreté, sommeil, accompagnement vers l'autonomie...)

En assurant un rôle de prévention sociale et sanitaire auprès des enfants et de leur famille :

- Vous écoutez et conseillez les parents
- Vous observez et êtes vigilant aux signes évocateurs de mal-être, de manque d'hygiène ou de soin
- Vous transmettez ces observations à vos collègues et en référez à la responsable de l'équipement
- Vous respectez les règles d'hygiène et de sécurité

En participant à la vie de l'équipe et de la collectivité :

- Vous communiquez quotidiennement avec vos collègues de travail pour assurer une continuité et une cohérence dans la prise en charge du groupe d'enfants (transmissions sur fiches et cahier de vie)
- Vous participez activement aux réunions d'équipes mensuelles, aux groupes de travail
- Vous participez activement à l'élaboration du projet éducatif des équipements et à sa mise en œuvre
- Vous exercez vos missions sur l'ensemble des structures petite enfance de Bièvre Isère

En prenant part aux activités occasionnelles (prise en charge des enfants en situation d'handicap, préparation des repas, nettoyage des espaces de vie et du matériel, etc...)

## PROFIL ATTENDU

- Vous connaissez les actes de soin quotidien du jeune enfant ainsi que la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Vous connaissez les principales pathologies infantiles et le développement psychomoteur de l'enfant
- Vous possédez les techniques pour l'animation des activités d'éveil pour jeunes enfants
- Vous maîtrisez la réglementation de la protection maternelle et infantile
- Vous connaissez les indicateurs de la maltraitance et procédures de signalement des mauvais traitements
- Vous maîtrisez les techniques de communication écrite et orale, de recueil d'informations
- Vous avez le sens du Service Public et du travail en équipe
- Vous êtes autonome, à l'écoute, discret et empathique

## VOS CONDITIONS DE TRAVAIL SUR LE POSTE

- Temps de travail : 28 heures sur 5 jours
- Horaires fixés par la collectivité, planning lié aux besoins de remplacements avec amplitude variable en fonction des événements, possibilités d'horaires décalés
- Réunions le soir (équipe et analyse des pratiques professionnelles)
- Port de charge
- Sur le grade d'auxiliaire de puériculture
- Rémunération statutaire + IFSE (prime) de 280 € mensuelle + CIA (prime annuelle)
- Prise en charge des frais kilométriques lors des déplacements entre crèches
- Protection sociale : participation employeur à la mutuelle santé et à la prévoyance
- Action sociale : COS38 et amicale du personnel
- Forfait Mobilité Durable

A pourvoir au 1<sup>er</sup> janvier 2025

Jury de recrutement : le vendredi 13 décembre 2024

Renseignements complémentaires auprès de Mme BERNE Valérie, Directrice de crèche, au 04.74.54.51.33 ou par mail à [valerie.berne@bievre-isere.com](mailto:valerie.berne@bievre-isere.com)

Postulez au plus tard le 29 novembre 2024 à [recrutement@bievre-isere.com](mailto:recrutement@bievre-isere.com)

Suivez l'actualité de  
votre communauté !



[bievre-isere.com](http://bievre-isere.com)